



ASIPE

Comité de direction

Préavis n° 2/2021

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIPE

Objet :

Budget de fonctionnement 2022

Au Conseil intercommunal de l'ASIPE
de et à
1530 Payerne

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

En vertu de l'article 14 al.1 ch. 5 des statuts de l'ASIPE, le Comité de direction vous soumet le budget de fonctionnement pour l'année civile 2022.

1. Préambule

Le présent budget a quelques changements importants par rapport aux années précédentes. Tout d'abord, le nouvel établissement primaire de Payerne-Granges et environs sera en fonction dès le 1^{er} août 2021. Ensuite, il y a la fin de l'utilisation, et donc des locations, des bâtiments scolaires de Chevroux, Missy, ainsi que de Vers-Chez-Perrin.

Du côté du parascolaire, deux nouvelles structures vont voir le jour en août 2021 à Payerne et à Corcelles-près-Payerne. Au moment de préparer le budget 2022, de nombreuses inconnues existent, comme par exemple le nombre d'enfants qui seront placés dans les différents modules. Dès lors, une partie du budget est basée sur des hypothèses de travail, tant sur le plan financier que sur le plan du nombre de personnes à engager sur les modules.

2. Remarques générales et commentaires

Les modifications significatives des postes comptables, par rapport au budget 2021 ou aux comptes de fonctionnement 2020, sont expliquées dans le tableau ci-dessous. Comme chaque fois, le budget ne tient pas compte des subventions cantonales et fédérales pour l'aide au démarrage pour ce qui concerne le parascolaire. Dans tous les cas, une demande a été faite. Celle pour l'UAPE de Grandcour est toujours en cours auprès de la Confédération. En cas d'obtention de ces aides, la contribution des communes viendrait à diminuer proportionnellement. Les frais administratifs de l'ARAJ sont de 6% sur nos coûts de fonctionnement.

N° du compte	Commentaires
110.3011.00	Ce poste comprend 2.23 ETP. Le poste de secrétaire-comptable a été adapté en 2014 à 40%. Depuis cette année-là, le budget de l'ASIPE a doublé, le nombre de séance du CoDir a passé d'une séance par mois à deux depuis 2017, et le nombre de collaborateurs-trices a été multiplié par 5. Il est donc proposé au travers du présent

	budget de laisser le poste à 40% pour la comptabilité et d'engager une personne pour la partie secrétariat du CoDir de l'ordre du 10%.
110.3091.00	Le poste a été adapté à la masse salariale. En principe, en gestion des ressources humaines, il est prévu un taux de 3% pour la formation continue.
110.3101.00	Pour la première fois en juillet 2021, l'ASIPE envoie aux familles un document « ASIPE Info » qui permet de renseigner les parents sur les différentes prestations de notre organisation notamment, les transports scolaires, le parascolaire. Le montant a été adapté à cette nouvelle tâche.
110.3111.00	Le CoDir souhaite mieux organiser les locaux administratifs de l'ASIPE avec notamment un accueil. Pour cela, du mobilier sera acquis.
110.3181.00	Le coût supplémentaire concerne l'envoi des 2'100 ASIPE Info aux parents.
110.3182.01	La convention avec la commune de Payerne a été mise à jour avec des postes informatiques et des téléphones supplémentaires.
110.3185.00	Ce poste comprend le mandat de la fiduciaire pour le contrôle des comptes, ainsi qu'un mandat pour un architecte dans le cadre de travaux pour l'administration de l'ASIPE et la bibliothèque de DLT pour un montant d'environ de 15'000 CHF. Ce poste comprend également une réserve pour un éventuel avis de droit ou autres mandat dans le cadre du projet d'intégration des communes de l'ASIEGE. A cela s'ajoute un mandat d'honoraires pour effectuer un appel d'offre et le suivi des chantiers pour les travaux prévus sur le toit de la Promenade Moderne (étanchéité et panneaux scolaires), ainsi que sur DLT pour la pose de panneaux solaires pour un montant de 23'000 CHF.
111.3170.00	Les frais ont été vus à la baisse en raison de la diminution du nombre d'élèves et la création du nouvel établissement.
112.3111.00	Le directeur de l'établissement a demandé l'achat d'une table pour l'une de ses secrétaires.
113.3170.00	Ce montant a été prévu notamment dans le cadre d'une porte-ouverte qui pourrait avoir lieu au printemps 2022, sous réserve de la situation sanitaire.
150.3011.01	Le CoDir a signé en mai 2021 une convention avec l'Etat de Vaud pour la création d'une bibliothèque mixte (publique et scolaire). Les salaires du personnel engagé par l'ASIPE sont entièrement payés par le canton, sous le poste 150.4512.00. Ce dernier poste comprend également la formation que notre bibliothécaire responsable va suivre pour un montant de 12'000 CHF, entièrement payé par le canton.
150.3102.00	Une partie importante d'ouvrages pour le public « jeunesse » ou scolaire sera financée par le canton, raison pour laquelle il y a une légère baisse.
150.3111.00	Afin de pouvoir accueillir une classe, du mobilier doit être acquis permettant ainsi de faire un accueil de qualité. Un premier équipement sera acquis en été 2021, afin d'être opérationnel en septembre 2021 comme initialement prévu.
150.3182.00	Ce poste a été créé spécialement pour l'informatique. Il s'agit notamment des coûts d'utilisation du logiciel de gestion pour la bibliothèque. A terme, le nouveau logiciel sera financé exclusivement par le canton.
350.3161.02	Il s'agit du nouveau loyer pour Corcelles avec la création de 4 classes construites en 2021. Une UAPE ouvrira également. Le loyer sera ventilé au poste 501, mais à ce jour les coûts ne sont pas entièrement connus en raison de la mixité de certains locaux.
350.3189.00	Un projet de signalétique (panneaux) pour les trois établissements est prévu d'être mené durant l'année. Le projet sera conjoint avec la commune de Payerne.

350.3313.00	Il s'agit de l'amortissement du mobilier acquis pour les deux classes en 2018 à Verschez-Perrin via un emprunt. Ce mobilier a été déménagé à l'Ancien Hôpital en juillet 2021.
351.3116.00	Le projet de place de jeux n'a pas pu être fait en 2020 et 2021 à cause de la situation sanitaire, la séance avec les voisins n'a pas pu avoir lieu. Le projet est reconduit pour 2022 avec des montants adaptés aux offres reçues.
351.3133.00	Avec l'incertitude de la pandémie du Covid-19, le budget tient compte des besoins en produit désinfectant ou autres.
351.3141.00	Le changement des fenêtres va continuer en 2022 dans le dessein d'améliorer thermiquement le bâtiment. La pose de film anti-UV sur les fenêtres de la bibliothèque, qui est particulièrement exposée, est prévu selon ce qui a déjà été fait en 2020 dans une phase test. Ce poste comprend également la création d'un espace d'accueil pour l'administration de l'ASIPE avec un guichet.
351.4271.00	Les loyers ont été revus légèrement à la baisse afin de tenir compte des baisses de fréquentation en raison de la pandémie.
353.3111.00	Le directeur de l'établissement secondaire souhaite effectuer un renouvellement du mobilier dans la salle des enseignants à cause de leur vétusté. En raison du temps court entre la demande et l'élaboration du budget, une évaluation sur l'opportunité sera faite en temps utile, néanmoins le projet est budgété.
353.3141.00	Malgré que la signalétique n'a que cinq ans, les élèves les ont quasiment tous décollés. Le directeur souhaite en remettre. Les murs doivent également être renforcés comme cela se fait depuis quelques années en raison des incivilités.
354	Ce bâtiment modulaire ne sera pas utilisé durant l'année scolaire 2021-2022. Un montant a été prévu pour les cinq derniers mois en cas d'utilisation, notamment si la commune de Payerne rénove leur pavillon à proximité.
355.3123.00	Un montant a été prévu pour l'électricité, malgré une installation solaire. Il faudra voir sur une année afin de définir le niveau d'autonomie du bâtiment et sa rentabilité.
355.3141.01	Un contrat de mandat a été signé avec la commune de Payerne pour la conciergerie.
355.3141.00	Un montant a été prévu, malgré que certaines installations seront encore sous garantie en 2022. Des contrats sont prévus au moment de rédiger ce présent préavis pour l'ascenseur, ainsi que le chauffage.
356	Ce poste a été créer pour les deux classes modulaires à Corcelles-près-Payerne. Durant une année, les classes seront louées. Pour la suite une étude sera faite à la lumière des différents projets, dont ceux de la commune de Payerne dans le cadre de leur programme d'investissement. Une des solutions possibles est le déplacement de deux classes du bâtiment modulaire des Rammes, qui est propriété de l'ASIPE.
356.3141.00	Un montant de 12'500 CHF est prévu pour les travaux d'évacuation des eaux usées selon une estimation de la commune de Corcelles. En effet, sachant que l'installation va durer en principe 5 ans, une solution durable doit être réalisée.
500.3011.01	Le traitement a été revu à la baisse, car plusieurs modules vont passer de 48 à 36 places, grâce à l'ouverture de l'UAPE Croc' Odile.
500.3011.02	Un poste de stagiaire est prévu durant toute l'année, ainsi qu'un poste d'apprenti.
500.3111.00	Il est prévu d'acquérir de nouvelles chaises pour le réfectoire.
501	Le budget de l'UAPE de Corcelles-près-Payerne a été calculé sur 24 places pour les repas de midi. Ces repas seront confectionnés par l'Auberge communale de la place.

501.3161.00	Le loyer n'est pas encore connu, il s'agit d'une estimation basée sur les pratiques de l'ASIPE.
502.3131.00	L'ensemble des coûts de fonctionnement ont été revus à la baisse. Si l'autorisation d'exploiter est de 24 places, en une année, il n'y a jamais eu plus d'un groupe de 11 enfants.
503	Avec l'ouverture de l'UAPE Croc' Banquise, le CoDir a décidé de fermer cet accueil de midi. L'objectif est de favoriser d'accueil de jour et d'avoir une égalité de traitement pour tous les enfants et parents de l'ASIPE.
504	La nouvelle UAPE sur Payerne a une capacité de 36 places, pouvant aller jusqu'à 72 places à midi.
505.3011.00	Le poste du traitement a été revu à la baisse en tenant compte des besoins et du nombre d'inscriptions ces dernières années.
507.3182.00	Depuis les comptes 2020, ce poste a été créer spécifiquement pour la location du logiciel MaCantine.
510.3103.00	Du renouvellement de machines pour les travaux manuels a été demandé par le directeur de l'établissement.
510.3653.00 510.3662.00 515.3662.00 515.3662.01 530.3653.00 535.3662.00 535.3662.01	Camps 1 à 4 H : forfait de 10'000 CHF Camps verts 5 ou 6 H : 140 CHF/élève Camps de ski 7 H : 160 CHF/élève Camps verts 8 H : 150 CHF/élève La participation des parents autorisée de 10 CHF à 16 CHF / jour ainsi que les subventions J+S ne sont pas comprises dans ces montants. Spectacles, activités culturelles : 15 CHF/élève Courses d'école 1 à 4 H : 20 CHF/élève Courses d'école 5 à 8 H : 30 CHF/élève
517, 527 & 537	Un nouveau contrat a été signé avec la société HelvéCie suite à un appel d'offres en décembre 2020. Si les coûts seront plus faibles que les années précédentes, au moment de rédiger le présent préavis les calculs de détail par rubrique n'a pas encore pu être faits par l'entreprise. Il s'agit donc de projections, concernant la répartition.
520.3135.00	Plusieurs achats ont été demandés par le directeur de l'établissement pour renouveler des machines.
525.3020.00 525.3189.00	Le budget a été légèrement augmenté suite à l'analyse du directeur de l'établissement dans le cadre de la reprise des tâches déléguées au 12 janvier 2021. La gestion des skis pour les camps, seront pris en charge par l'ASIPE. Le projet finalisé sera implémenté durant l'automne 2021.
520.3653.00 525.3662.00 525.3662 01	Le budget a été calculé avec 710 élèves selon les indications du directeur de l'établissement. Echanges linguistiques : 7'500 CHF sous forme de forfait Camps classe d'accueil : 150 CHF/élève Camps de ski 9 H : 250 CHF/élève Camps fin d'école 11 H : 440 CHF/élève La participation des parents autorisée de 10 CHF à 16 CHF / jour ainsi que les subventions J+S ne sont pas comprises dans ces montants.

	<p>Spectacles, activités culturelles : 40 CHF/élève</p> <p>Courses d'école 9 et 10 H : 40 CHF/élève</p> <p>Sorties spéciales (frais de transports) : 15'000 CHF sous forme de forfait.</p>
560.3132.00 /01/02	Des comptes séparés ont été créés afin de simplifier la gestion des achats des deux infirmières scolaires.
560.3654.00	Le poste a été réévalué en raison de l'augmentation de cas difficiles que l'école et le parascolaire rencontrent dans les familles. De plus, avec la reprise du contrôle dentaire par l'ASIPE, cette dernière va respecter scrupuleusement les bases légales quant au suivi des cas : les cas des parents qui ne font rien seront dès lors traités par le médecin scolaire pour les annoncer auprès du médecin cantonal.
560.3654.01	Le poste a été augmenté en raison de l'augmentation du nombre d'élèves.

L'augmentation des coûts pour les communes est liée à l'évolution de la population et du nombre d'élèves. Les tableaux ci-dessous mettent en évidence ces évolutions par commune depuis le début de la législature.

	Chevroux	Corcelles-près-Payerne	Missy	Payerne	Trey	Grandcour	Total :
2016	446	2'393	361	9'301	260	885	13'646
2017	470	2'448	352	9'716	268	890	14'144
2018	480	2'479	368	9'971	267	929	14'494
2019	492	2'571	365	10'072	285	953	14'738
2020	495	2'681	368	10'108	302	967	14'921

Tableau 1 : nombre d'habitants par commune entre 2016 et 2020.

	Chevroux	Corcelles-près-Payerne	Missy	Payerne	Trey	Grandcour
2016	39	216	24	854	33	92
2017	40	221	26	869	33	91
2018	41	215	37	894	29	93
2019	45	221	36	911	38	89
2020	50	222	38	910	33	88

Tableau 2 : nombre d'élèves du primaire par commune entre 2016 et 2020.

	Chevroux	Corcelles-près-Payerne	Missy	Payerne	Trey	Grandcour	ASIEGE
2016	11	103	5	324	9	29	132
2017	9	94	7	309	12	31	136
2018	7	85	9	359	15	39	129
2019	11	82	11	347	12	35	152
2020	11	84	8	346	15	36	145

Tableau 3 : nombre d'élèves du secondaire par commune entre 2016 et 2020.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des coûts par habitant et par élève primaire et secondaire.

Les coûts pour la partie parascolaire ne figurent pas dans ces montants.

	C/Hab.	C/élè. Prim.	C/Hab.	C/élè. Sec.
Comptes 2017	132.82	1'415.94	48.16	1'440.27
Comptes 2018	129.42	1'398.39	48.30	1'439.17
Comptes 2019	133.60	1'445.07	47.75	1'391.07
Comptes 2020	129,14	1'418.95	49.50	1'483.60
Budget 2022	155,29	1'727.93	63.49	1'936.26

Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Vu le préavis n° 2/ 2021 du Comité de direction de l'ASIPE
 Oûi le rapport de la commission chargée d'étudier ce budget
 Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

Article 1 d'approuver le budget de fonctionnement 2022 tel que présenté.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, l'expression de nos salutations distinguées.

Ainsi adopté en séance du Comité de direction de l'ASIPE le 19 juillet 2021.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :



Nicolas Schmid



Le Directeur :



Pierre-Alain Lunardi